

Rechercher: Dans les articles Dans les Flash Info Déjà inscrit ?

Article du 03/01/2009 à 08:57

Parc national régional de la Brie et des Deux Morin : Les Effaneaux et le PNR sont-ils compatibles ?

Tous les flashes



Le sous-préfet Jean-Pierre Cazeneuve-Lacrouts, entouré de Marie Richard et Jean-Louis Vaudescal, a expliqué qu'un premier avis des services de l'Etat sur le PNR sera bientôt rendu.

Deux projets comme la plateforme logistique des Effaneaux et le Parc naturel régional peuvent-ils coexister ? C'est la question que se sont posés les élus briards. Débat.

On en parle déjà depuis longtemps. Il porte déjà un nom. Et pourtant, on est encore aux prémices du Parc naturel régional de la Brie et des Deux morins. Jeudi 20 novembre, l'association des élus pour le projet de charte du PNR a tenu son assemblée générale à Couilly-Pont-aux-Dames (lire l'encadré). Le débat qui a suivi la réunion a, en partie, porté sur la zone des Effaneaux. Une plateforme logistique comme celle qui est prévue aux portes de La Ferté-sous-Jouarre peut-elle être installée sur un territoire qui pourrait devenir un Parc naturel régional ? Les opinions divergent.

Le sous-préfet de Meaux, Jean-Pierre Cazeneuve-Lacrouts, a été le premier à évoquer la zone des Effaneaux. Mandaté par le préfet de Seine-et-Marne, il prépare un premier avis de l'Etat. « *Cet avis est quasi finalisé*, a-t-il précisé. *Les services de l'état y font des observations, des préconisations, voire des réserves.* » Et notamment le fait que des « *communes pourraient être retirées du périmètre* » (elles ont 131 à l'heure actuelle) ou encore des « *zone forestières qu'il faudrait peut-être englober* ».

Un parc logistique de 52 hectares

Aucun nom de communes à exclure n'a été cité, mais le sous-préfet de Meaux a tenu que l'avis « *mette en exergue tous les projets* » existants à commencer par les Villages Natures (concernant les communes de Villeneuve-le-Comte, Bailly-Romainvilliers, Magny-le-Hongre et Coutevroult) et la zone des Effaneaux, un parc logistique de 52 hectares qui prendrait place sur l'échangeur autoroutier A4 de Montreuil-aux-Lions et de Lizy-sur-Ourcq (*Le Pays Briard* du mardi 25 novembre).

Ce sera un élu de Congis-sur-Thérouanne qui, un peu plus tard, va lancer le débat. « *Faut-il s'interroger sur la plateforme logistique des Effaneaux ?* », a-t-il demandé. *Ces activités peuvent-elles être compatibles avec le Parc ?* » Le sous-préfet a été le premier à répondre : « *Cette zone existe (ndlr : le permis de construire a été accepté). Dans 5 ou 6 ans, le territoire ne sera plus totalement ce qu'il est aujourd'hui. Le fait de se lancer dès demain dans la création d'un Parc ne signifie pas que le monde s'arrête. Quand on sera au terme du Parc, la question n'aura plus à se poser, ça ne sera plus un projet mais quelque chose d'autorisé.* »

Gérard Moulinas, ancien directeur de la fédération des PNR et conseiller de l'actuel président de la fédération des PNR, a apporté une autre réponse : « *C'est aussi aux élus locaux de prendre leurs responsabilités. Cette zone peut sembler anachronique par rapport au PNR.* » Et Jean-Pierre Cazeneuve-Lacrouts d'ajouter : « *On arrive sur la fin du dossier. Il y a eu des études d'impacts. Les éléments environnementaux sont de plus en plus pris en compte.* » Puis de préciser : « *L'arrêté d'autorisation prendra en compte un certain nombre de prescriptions. Tant que n'on a pas de PNR, on continuera à être vigilant, à ne pas faire n'importe quoi.* »

Jean-Louis Vaudescal, président de l'association des élus, a alors insisté sur la nécessaire « *réflexion à l'intégration de ces zones d'activités* ». Car s'il est une conviction maintes fois répétée lors de cette soirée, c'est bien celle de concilier préservation d'un cadre de vie, d'un patrimoine, tout en développant économiquement le territoire. « *Il ne s'agit pas d'avoir un territoire sauvegardé : il faut aussi pouvoir y vivre, a appuyé le sous-préfet. Le PNR, il faut en faire un instrument d'aménagement, sans que ce soit perçu comme une contrainte.* »

Un avis quelque peu modéré par les propos de Gérard Moulinas : « *Il faut voir quel type de développement va être choisi. Un PNR s'accommode mal de ce type d'équipement. Il y a des précautions à prendre : Le risque est là, de travailler longtemps et de perdre. Il ne faut pas vouloir une chose et son contraire.* »

Article rédigé par :
Carine Martin

Flash info

123votex.com

Pour vous, qui est la personnalité qui a le plus marqué la Brie en 2008 ?

- Alain Grimfeld
- Laurent Gautier
- Lydia Gouardo
- Marc Bourgeois
- Christophe Froeliger
- Franck Riester
- Laetitia Martig
- Elisabeth Escuyer
- Michel Doublet
- Hassan Akabli
- L'Olympique columérien de Rugby
- Autre réponse :

[\[Résultats \]](#)26 commentaires
Ecrire

Envoyer l'article
Imprimer
Réagissez à cet article !

